

34. Décision d'établir un recueil des points de coutume 1598 septembre 12 a. s. Neuchâtel

Il est décidé de mettre par écrit la coutume en raison du grand nombre de demandes.

Du XII de septembre 1598^a [12.09.1598]

^{b c} Messieurs du Conseil estant en nombre de xxi voyant que d'ordinaire le peuple a affaire de beaucoup de points de droits et a tous propos viennent^d par devant mesdits seigneurs soit en conseil ou justice pour s'en servir. 5

Passez faire ung livre et y mettre leurs droits et point de coustume et ce qu'il est requis, et le mettre entre les mains de mesdits seigneurs.

Original : AVN B 101.01.01.004, p. 447 ; Papier, 22.5 × 32 cm. 10

^a *Souligné.*

^b *Ajout dans la marge de gauche d'une main plus récente* : Ordre de faire un recueil des points de coutume.

^c *Ajout dans la marge de gauche d'une main plus récente au crayon* : Délibérations.

^d *Corrigé de* : vienndre. 15